

Année académique 2022 - 2023

Domaine Arts appliqués

Bachelier en Publicité option : médias contemporains

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél: +32 (0) 65 40 41 43 Fax: +32 (0) 65 40 41 53 Mail: pub.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PB312 Activité d'insertion professionnelle							
Code	ARPB3B12P312	Caractère	Obligatoire				
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2				
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	345 h				
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Samuel BUXIN (samuel.buxin@helha.be)						
Coefficient de pondération		150					
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

2. Présentation

Introduction

Les activités d'insertion professionnelle occupent une place prépondérante dans le cursus de l'étudiant. Les stages regroupent 15 crédits.

L'étudiant devra prouver qu'il est capable de mettre en pratique toutes les connaissances reçues pendant ses études.

Le stage se déroule sous la responsabilité pédagogique des enseignants avec la collaboration du personnel qualifié de l'entreprise qui exerce une fonction de tutorat.

Il doit fournir au candidat les éléments indispensables à la réalisation de son rapport de stage, de son book de stage et éventuellement de son travail de fin d'études.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 Compétences transversales inter catégorielles de l'Enseignement supérieur de type court

Sous Compétence 1.1 Communiquer de manière précise tant oralement que par écrit

- 1.1.2 Rédiger correctement, défendre et argumenter une idée, un message, un concept
- 1.1.4 Utiliser une terminologie professionnelle appropriée tant oralement que par écrit
- 1.1.6 Défendre son travail par une argumentation adéquate, pertinente Sous Compétence 1.2 S'intégrer à l'environnement économique et technique de son futur métier
- 1.2.1 S'adapter au fonctionnement de l'entreprise et en particulier travailler en équipe et s'intégrer à la chaîne de production
- 1.2.2 Appliquer les règles déontologiques et juridiques propres au métier
- 1.2.3 Répondre aux exigences du monde du travail et se conformer aux contraintes imposées au travailleur
- 1.2.5 S'adapter à l'évolution des technologies et des exigences du secteur professionnel

Compétence 2 Compétences transversales spécifiques à la Catégorie Arts Appliqués Sous Compétence 2.1 Compétences artistiques

- 2.1.1 Enrichir sa culture artistique, s'informer des nouvelles tendances pour élargir son champ de créativité
- 2.1.3 Privilégier l'impact d'une image par une recherche et une expérimentation graphique personnelle
- 2.1.4 Développer sa sensibilité et son sens esthétique Sous Compétence 2.2 Compétences "Arts appliqués"

- 2.2.2 Analyser et défendre un projet notamment sous ses aspects techniques, économiques, juridiques et déontologiques
- 2.2.3 Mobiliser tout type de techniques et d'expression à l'usage professionnel

Compétence 3 Compétences spécifiques

Sous Compétence 3.1 Maîtriser le graphisme dans ses technique imposées par la profession

- 3.1.1 Gérer en tant que concepteur l'image sous toutes ses formes
- 3.1.2 Concevoir une composition graphique lisible et équilibrée
- 3.1.4 Utilliser de manière performante les techniques informatiques les plus adéquates, notamment en photographie, en typographie...
 - Sous Compétence 3.2 Analyser et résoudre des situations professionnelles dans le domaine de la publicité
- 3.2.1 Prendre en compte les objectifs des annonceurs et le comportement des consommateurs dans leurs composantes rationnelles, psychologiques et affectives et répondre à leurs attentes et répondre à leurs demandes
- 3.2.2 Choisir les médias et les supports les plus appropriés pour véhiculer un message en fonction de la cible concernée
- 3.2.3 S'adapter aux nouveaux médias et aux nouvelles formes de marketing
- 3.2.4 Améliorer le book en fonction des dernières évolutions créatives et technologiques
- 3.2.5 Évaluer le temps nécessaire à la réalisation d'un projet et le coût du travail à réaliser

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE, l'étudiant doit être capable de :

- Proposer des pistes créatives pour répondre aux objectifs de communication de tout produit ou service
- Réaliser un book de stage
- Affirmer son orientation dans un créneau déterminé
- Développer ses connaissances et capacités en entreprise
- Atteindre des objectifs comportementaux importants dont l'esprit d'initiative, la proactivité, la curiosité, le rendement.

Le stage va permettre à l'étudiant de développer ses connaissances et capacités, d'affirmer son orientation dans un créneau déterminé mais aussi d'atteindre des objectifs comportementaux importants dont l'esprit d'initiative, la proactivité, le rendement.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ARPB3B12P312A Stages 345 h / 15 C

Contenu

Pendant le stage, l'étudiant remplit chaque semaine sa synthèse hebdomadaire avec les travaux effectués. Ce document est signé par le maître de stage.

A la fin du stage, la direction ou un enseignant passe visiter les étudiants en stage pour le bilan.

Après le stage, l'étudiant rédigera un rapport et un book de stage avec les travaux significatifs réalisés pendant le stage.

Démarches d'apprentissage

L'étudiant doit accomplir les démarches de recherche d'une ou deux entreprises pour un total de 15 semaines de stage au 2^{ème} quadrimestre

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants vont être aidés dans la réalisation de leur book de présentation pour trouver un stage au Q2 du bloc 2 et au Q1 du Bloc 3. Un coaching hebdomadaire est prévu.

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les consignes sont sur la plateforme étudiants "ConnectED"

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les étudiants sont évalués lors de la visite de fin de stage.

La note discutée entre le maître de stage, l'étudiant et l'enseignant de la section comptera pour 50% des points. 25% des points seront consacrés au rapport de stage et 25% à l'évaluation des travaux de stage par les enseignants. L'étudiant qui ne peut pas être engagé en stage 5 jours/semaine en raison de crédits non acquis en bloc 2 où la présence aux cours est requise (évaluation continue) devra terminer son stage pendant les vacances d'été.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Stg	50		
Période d'évaluation			Prj + Tvs	50	Prj + Tvs	50

Stg = Stages, Prj = Projet(s), Tvs = Travail de synthèse

Dispositions complémentaires

En cas de note négative du maître de stages et du jury de professeurs, celles-ci ne sont pas rattrapables en 2^{ème} session, seul le rapport de stage peut évoluer entre juin et septembre.

L'orthographe et la syntaxe sont primordiales pour cette activité d'apprentissage. Tout travail peut donc être refusé et sanctionné par un zéro pour défaillance.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).